

Numéro dans le SI local :	0068
Référence GESUP :	
Discipline :	H0202 - Lettres modernes
Profil :	Lettres modernes. Cf. Profil de poste.
Implantation du poste :	0450855K - UNIVERSITE D'ORLEANS
Localisation :	ESPE CVL - Cf. Profil
Code postal de la localisation :	
Etat du poste :	Vacant
Contact administratif :	POLE SECOND DEGRE
N° de téléphone :	02 38 49 45 26 02 38 41 73 03
N° de Fax :	02 38 49 46 80
Email :	recrutement.spe@univ-orleans.fr
Date d'ouverture des candidatures :	08/10/2018
Date de fermeture des candidatures :	05/11/2018, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	01/09/2019
Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :	ESPE Centre Val de Loire
Application spécifique	NON URL application

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes



UNIVERSITE D'ORLEANS

Campagne d'emplois - Enseignants du second degré - - rentrée 2019 -

Etablissement : Université d'Orléans
Composante : ESPE Centre Val de Loire
Identification du poste : 0068
Discipline second degré : Lettres
Référence Galaxie : 4339

PROFIL : PRAG-PRCE-PLP

ENSEIGNEMENT, ACTIVITES et COMPETENCES SOUHAITEES :

Formation :

- former principalement :
 - o des étudiant.e.s inscrit.e.s en première année de master MEEF première mention « 1^{er} degré » et préparant le CRPE (concours de recrutement des professeurs des écoles) : enseignement de la discipline, accompagnement et suivi des étudiants,
 - o des étudiants et professeurs stagiaires de deuxième année de master MEEF première mention « 1^{er} degré » pour compléter (en tout ou partie) leur formation professionnelle (didactique et pédagogique), en articulation avec leur formation antérieure, dans le cadre d'une alternance intégrative sur l'année ; accompagnement et suivi des étudiants et professeurs des écoles stagiaires (fonction de référent, suivi et visites des étudiants en stage, encadrement de mémoire...),
- former des étudiants inscrits en master MEEF deuxième mention «2d degré» et préparant le CAPES de lettres (enseignement de la discipline, accompagnement et suivi des étudiants notamment lors de la période des stages);
- former les professeurs titulaires des premiers et second degrés;
- proposer en fonction de ses compétences spécifiques des actions de formation dans le cadre du plan de formation de formateurs et du master pratique et ingénierie de la formation.

Activités hors enseignement :

Feront partie des obligations de service sans être décomptées dans l'horaire d'enseignement dû :

- les tâches de conception, préparation, suivi et évaluation des actions de formation ;
- l'organisation et le suivi de la formation des étudiants et des professeurs stagiaires ;
- la participation aux différents jurys d'évaluation et aux diverses réunions liées à la formation ;
- la participation aux réunions de concertation du centre ESPE de rattachement et aux travaux du groupe disciplinaire de concertation et de développement «**lettres**» de l'ESPE ;

Compétences souhaitées :

- maîtriser l'enseignement de la discipline dans le cadre des programmes scolaires et des orientations ministérielles ;
- mener une réflexion didactique dans le domaine disciplinaire ; posséder des connaissances approfondies en didactique des lettres plus particulièrement dans le premier degré ;
- assurer une veille en didactique et pédagogie de sa discipline ;
- posséder des compétences avérées dans les domaines transversaux de l'éducation en vue d'interventions dans le tronc commun de formation ;
- être capable de mettre en œuvre une formation professionnelle d'adulte en alternance ;
- maîtriser les compétences numériques, professionnelles en lien avec le référentiel du certificat informatique et internet niveau 2 enseignant (la détention du C2i2e serait appréciée), et maîtriser des technologies de l'information et de la communication, notamment l'utilisation des techniques de formation à distance ;
- travailler en équipe, communiquer avec les partenaires de la formation ;
- s'impliquer fortement dans la vie du groupe disciplinaire de concertation et de développement « **lettres** » ; s'engager dans la formation de formateurs en proposant et en animant des actions et en participant à celles inscrites au plan de formation de formateurs (en particulier les journées académiques réunissant les enseignants de l'ESPE) ;
- permis B vivement souhaité (déplacements à prévoir pour effectuer des visites de stages).

Service statutaire :

L'enseignant.e effectuera annuellement un service complet à l'ESPE Centre Val de Loire, soit 384 heures équivalent TD. Les modalités d'enseignement sont celles en vigueur dans les établissements d'enseignement supérieur : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP).

Les interventions auront lieu sur le centre de formation de Chartres avec compléments de service éventuels dans différents centres de formation de l'ESPE Centre Val de Loire ou dans d'autres composantes de l'université. Il appartiendra au futur enseignant recruté d'y répondre.

Contact :

ESPE Centre Val de Loire – Service des ressources humaines
Madame Karine LECONTE, grh.espe@univ-orleans.fr, 02-38-49-26-42

Informations utiles

Les modalités de transmission des dossiers de candidatures se trouvent en page suivante. A lire attentivement.
--

Modalités de transmission des dossiers de candidatures



PROCEDURE DEMATERIALISEE.

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1^{er} septembre 2019, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE du **lundi 8 octobre 2018 à 10h00 au lundi 5 novembre 2018 à 16h00** (heure de Paris) à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé et un dossier complet doit être déposé pour chaque poste demandé. Les dossiers de candidature devront être déposés **du lundi 8 octobre 2018 à 10h00 au lundi 5 novembre 2018 à 16h** (heure de Paris) **exclusivement** sur l'application VEGA du portail GALAXIE sous forme de fichiers au format « .pdf ».

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Aucun dossier papier ne sera accepté.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original. Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr

Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

DOCUMENTS COMMUNS

Pièces obligatoires

- | | |
|--|---|
| Pièce d'identité | - Joindre une copie de votre carte d'identité |
| Arrêté justifiant le classement | - Joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon
(pas de copie écran i-prof) |
| Arrêté de la dernière affectation ou de la position | - Joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si le/la candidat.e n'est pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) (pas de copie écran i-prof) |
| CV | - Joindre un Curriculum Vitae |
| Lettre de motivation | - Joindre une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université |
| <u>Pièce complémentaire</u> | |
| Justificatif RQTH | - Joindre une copie de votre justificatif RQTH, le cas échéant |

DOCUMENTS SPECIFIQUES DEMANDES PAR L'ETABLISSEMENT

Pièce obligatoire

Déclaration de candidature

Accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA

- Joindre votre déclaration de candidature complétée et signée

Tout dossier ou document déposé hors délai est déclaré irrecevable.
Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée est déclaré irrecevable.
Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier.
Aucun document ne pourra être déposé ou pris en compte
le lundi 05 novembre 2018 après 16 heures (heure de Paris)